Image not found or type unknown

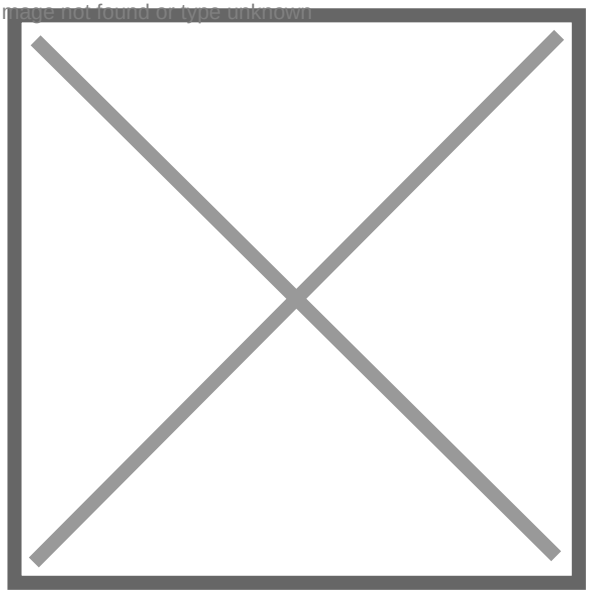

Infiltration d eau depuis 2 ans toujours pas resolu

Par **kiaras**, le **13/03/2013** à **15:38**

Bonjour

Je suis propriétaire d un appartement voila 2 ans j ai signale au syndic une infiltration d eau dans les wc salle de bain et couloir, un premier plombier est venu il ne trouvait pas la fuite puis un deuxième qui était sur a 100% de la fuite réparation faite le peintre de mon assurance vient contrôler le taux d humidité et c est toujours a 100% donc je redemande une recherche de fuite au syndic en tout je crois qu il y en a eu 2 ou 3 d effectue.A chaque fois il y a des attentes de plusieurs moi entre chaque intervention aujourd'hui hui j en suis que le deuxième plombier dit que c est en train de sécher et que de toute façon il ne trouve pas d autres fuites le peintre dit qu il ne fera pas les travaux car ce n est pas sec et qu il attend des travaux mon assurance ne veux pas m envoyer d expert, c est une assurance de banque,et le syndic me dit qu il ne peut plus rien faire et que la dernière recherche de fuite ainsi que les interventions du plombier vont être a ma charge car leur assurance ne veut plus rien rembourser.Je suis désespéré mes 3 pièces ne ressemble a plus rien je ne vois pas pourquoi c est moi qui paierai alors que c est moi qui subit les dégâts dans cette histoire personne ne m aide et je ne sais plus vers qui me tourner. J attends de l aide d avance merci.

Par **njan**, le **13/03/2013** à **18:48**

[fluo]bonjour[/fluo]
Il ne vous reste plus qu'à demander une expertise judiciaire.Vous avancerez les frais et le

responsable du dégat sera condamné au fond à vous dédommager.

Cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés